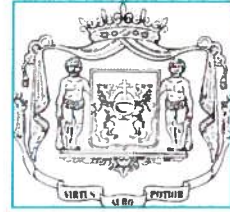


**MAIRIE**

de

**SAINT-JEAN-LE-COMTAL**

32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



**Tél** : 05 62 05 93 30 / **Fax** : 05 62 63 26 64

**Email** : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14/02/2019**

L'an deux mil dix neuf le quatorze février à 18h, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JEAN-LE-COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de M. Eric BONNET, Maire, suivant convocation du 7 février 2019.

Présents : BONNET Eric, MORLAAS-COURTIES Pascal, CLAVEROL Odette, ABADIE Eric, AUBIAN Jean-Bernard, BAZIN Karine, CASTERA Jean-Michel, DARNAUD Didier, DESAINDES Claude, SAINT-VIGNES Maryse

Pouvoir : DUPUY Sylvain, pouvoir donné à MORLAAS-COURTIES Pascal

Secrétaire de séance : Madame CLAVEROL Odette

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu de la séance du 9 janvier 2019
- Délibération : Modification délibérations rénovation salle de sports
- Délibération : Avis sur adhésion Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise au SM3V (carte GEMA) et 8 communes au SM3V (compétence et création d'une fourrière)
- Délibération : Donner mandat au Centre de Gestion pur engagement négociation mutuelles
- Plan de Sauvegarde
- Questions diverses

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU /2018**

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du 09/01/2019.

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par :            11 voix POUR                    0 voix CONTRE                    0 voix ABSTENTION

## **DELIBERATION / MODIFICATION DELIBERATIONS RENOVATION SALLE DES SPORTS**

Le projet global de la rénovation de la salle des sports est adopté comme suit :

Objet	Entreprise	Montant HT devis
Bardage	RECHOU	33 370
Plomberie (chauffe eau)	PMB	5 400
Plomberie (PMR)	SALAMON	2917
Electricité	TAUPIAC	13 253
Maçonnerie	ROTGE	27 701,61
Isolation (local technique et WC)	AFIF FEKIR	8 022,50 (pas de TVA)
Menuiserie	MEA	5 226,84
<b><u>Bureaux d'Etudes</u></b>		
Diagnostic technique	AFERE	300
Contrôle technique	ING	1 050
Diagnostic électricité	SOCOTEC	2 790
Solidité structure métallique	SAUTON	1 327,50
Peinture	DOMEY	25 169,13
Couverture (panneaux sandwich)	MOBEXI	38 165
Sous-Total		165 365,09
Panneaux Photovoltaïques	Convention Chambre d'Agriculture	77 614
Total projet		242 306,59

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré APPROUVE l'intégralité du projet

Par :            11 voix POUR            0 voix CONTRE            0 voix ABSTENTION

## **DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

<b>FINANCEURS</b>	<b>%</b>	<b>Montant HT</b>	<b>État d'avancement de la demande</b>
État (DETR) sur une base subventionnable de 242 306,59 € HT	40,00%	96 922,64 €	En cours d'instruction
REGION sur une base subventionnable de 47 319,29 € HT (PMR et rénovation énergétique)	30,00% (soit 5,85% du capital global)	14 174,94 €	En cours d'instruction
DEPARTEMENT sur une base subventionnable de 164 692,59 €	7,28% (soit 4,95% du capital global)	11 989,62 €	En cours d'instruction
LEADER sur une base subventionnable de 242 306,59 € HT	10,00%	24 230,66 €	En cours d'instruction
Autofinancement	39,20%	94 988,73 €	
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>	<b>242 306,59 €</b>	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré APPROUVE l'intégralité du financement  
Par : 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION.

### **Le financement global s'établit comme suit :**

- Subventions : 147 317,86 €
- Autofinancement : 94 988,73€
- Dont :
- FCTVA :  $234\,284,09 \times 16,404\% = 38\,431,96\text{ €}$

La TVA sur les panneaux voltaïques sera récupérée en totalité la première année si nous créons un budget annexe :

TVA sur panneaux photovoltaïques : 15 522,80 €

### **DELIBERATION : ADHESION COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE AU SM3V (carte GEMA) ET 8 COMMUNES AU SM3V (compétence création et gestion d'une fourrière)**

Monsieur le Maire présente le projet d'adhésion de la Lomagne Gersoise au SM3V (carte GEMA) ainsi que le projet d'adhésion de 8 communes au SM3V dans le cadre de la création et de la gestion d'une fourrière,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré APPROUVE les adhésions  
Par : 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION.

## **DELIBERATION : DONNER MANDAT AU CENTRE DE GESTION POUR ENGAGEMENT NEGOCIATIONS MUTUELLES**

Monsieur le Maire présente le projet, par le Centre de Gestion, de créer un contrat groupe pour la mutuelle des agents. Pour cela il demande de donner mandat pour négocier avec les différentes mutuelles en vue de cette création.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré APPROUVE ce mandat Par :            11 voix POUR                    0 voix CONTRE                    0 voix ABSTENTION.
---

## **PLAN DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été relancé par les services concernés pour la mise en place du Plan de Sauvegarde par la commune.  
Le Conseil décide de la mise en place des premières démarches dans le courant de l'année

## **QUESTIONS DIVERSES**

1. Demande de subvention Association pour le Renouveau de la Bastide de Mirande.  
En partenariat avec la médiathèque cette association organise des rencontres d'auteurs et des illustrateurs d'albums de jeunesse.  
Cette association ne faisant pas partie de notre communauté de communes il a été décidé de ne pas donner suite à la demande
2. Salle des Associations : réunion le 23 mars de présentation produits d'entretien à partir de 10 H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le Maire,  
Eric BONNET

